

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**Séance du 13 février 2015  
(convocation du 6 février 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme BOST Christine à M. TURNERIE Serge  
M. DAVID Alain à Mme ZAMBON Josiane  
Mme MELLIER Claude à M. FEUGAS Jean-Claude  
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre jusqu'à 10 h 00  
M. DAVID Yohan à Mme FRONZES Magali  
Mme DELATTRE Nathalie à M. CAZABONNE Didier  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 50

Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques  
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard  
Mme PIAZZA Arielle à M. DELAUX Stéphan  
M. POIGNONEC Michel à Mme LEMAIRE Anne-Marie  
M. SILVESTRE Alain à M. ROBERT Fabien  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique

**EXCUSES :**

Mme CAZALET Anne-Marie, M. COLOMBIER Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Livraison-Maintenance de bacs pour 21 communes et  
fourniture de pièces détachées pour maintenance du parc de bacs de marque  
Citec - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur ALCALA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le marché n° 12112U Livraison-maintenance du parc de conteneurs à déchets ménagers arrive à échéance le 20 avril 2015.

Afin que tous les usagers des 21 communes concernées puissent disposer d'un mode de pré-collecte opérationnel, il apparaît nécessaire de procéder à la maintenance du parc existant ainsi qu'à son évolution (livraison de bacs nouveaux aux habitants).

Par conséquent un dossier de consultation des Entreprises a été constitué afin de lancer un nouvel avis d'appel public à la concurrence.

Cette consultation s'est faite sous la procédure de l'appel d'offre ouvert au niveau européen, conformément aux articles 33-3<sup>ème</sup> alinéa, 57 à 59 du code des marchés publics. Cet appel d'offre a pris la forme d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

La durée du marché est de 4 années fermes, à compter du 20 avril 2015 ou de la date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure.

Le marché a été allotri de façon suivante :

- **lot n°1 : « livraison –maintenance du parc de bacs pour 21 communes » ;**
- **lot n°2 : « Fourniture de pièces détachées pour la maintenance des bacs de marques Citec » ;**

Concernant le lot n°1, il s'agit d'un marché à bons de commande sans minimum, ni maximum avec, à titre indicatif, une estimation en valeur de 422 047 € HT par an.

En ce qui concerne le lot n°2, il s'agit d'un marché à bons de commande avec un maximum en valeur de 600 000 € HT pour la durée du marché.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 22 janvier 2015 a décidé d'attribuer :

- le **lot n°1 : « livraison – maintenance du parc de bacs pour 21 communes»** du marché correspondant à l'entreprise PLASTIC OMNIUM, pour un montant de 1 517 024 € HT. (1 668 726,40 TTC)
- le **lot n°2 : « Fourniture de pièces détachées pour la maintenance des bacs de marques Citec »** du marché correspondant à l'entreprise CITEC, pour un montant de 381 664 € HT (419 830,40 TTC)

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers des exercices 2015 et suivants :

- Programme : 11P005 « Projets Transverses »
- Opération : 11P005O002 « Entretien réparations et maintenance des sites »
- Chapitre 011 – Article 6156 « Maintenance »

En conséquence, afin d'assurer la mise en œuvre de cette prestation, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir avec :

- l'entreprise PLASTIC OMNIUM attributaire du **lot n°1 « livraison – maintenance du parc de bacs pour 21 communes »** pour un montant de 1 517 024 € HT € HT (soit 1 668 726,40 € TTC)
- l'entreprise CITEC du **lot n°2 «Fourniture de pièces détachées pour la maintenance des bacs de marques Citec »** pour un montant de 381 664 € HT (soit 419 830,40 € TTC)

En application des articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du code général des collectivités territoriales, le dossier est consultable par les conseillers métropolitains à la direction de la commande publique, esplanade Charles de Gaulle 33076 Bordeaux cedex.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5215-20-1 modifié par la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 – article 11,

Vu le code des marchés publics, notamment ses articles 33-3 ème alinéa, 57 à 59 et 77,

Vu la décision de la CAO en date du 22 janvier 2015 attribuant le marché à l'entreprise PLASTIC OMNIUM pour le lot n°1 et l'entreprise CITEC pour le lot n°2,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT**

Que le marché n° 12112U Livraison-Maintenance du parc de conteneurs à déchets ménagers arrive à échéance le 20 avril 2015,

Qu'il convient de poursuivre cette prestation afin de permettre une continuité du service public,

Qu'afin de répondre à ce besoin, une consultation publique a été organisée.

**DECIDE**

**Article 1 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec :

- l'entreprise PLASTIC OMNIUM pour le **lot n°1 « livraison – maintenance du parc de bacs pour 21 communes »** ayant émis l'offre économiquement la plus avantageuse, et pour un montant de 1 517 024 € HT (soit 1 668 726,40 € TTC)
- l'entreprise CITEC pour le **lot n°2 « Fourniture de pièces détachées pour la maintenance des bacs de marques Citec »** ayant émis l'offre économiquement la plus avantageuse, et pour un montant de 381 664 € HT (soit 419 830,40 € TTC)

**Article 2 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers des exercices 2015 et suivants comme suit :

- Programme : 11P005 « Projets Transverses »
- Opération : 11P005O002 « Entretien réparations et maintenance des sites »
- Chapitre 011 – Article 6156 « Maintenance »

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 13 février 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
20 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 20 FÉVRIER 2015

M. DOMINIQUE ALCALA